



Programme de formation 2019



SavoIRs Orthophoniques en Aquitaine
SROA'Form

55 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

sroaform@gmail.com - 06.80.37.53.08

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47



SavoiRs Orthophoniques en Aquitaine

SROA'Form

55 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

sroaform@gmail.com - 06.80.37.53.08

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47

Chères consœurs, chers confrères,

Toute l'équipe du SROA'Form a le plaisir de vous présenter le programme de l'année 2019.

Nous espérons vivement que les formations proposées correspondront à vos attentes.

Vous trouverez dans ce livret tous les renseignements nécessaires concernant les inscriptions ainsi que les programmes détaillés de chaque formation.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à vos questions,

L'équipe du SROA'Form

Informations importantes :

Des demandes de prise en charge ont été déposées auprès du **FIF-PL** pour chacune des formations. Nous ne pouvons pas garantir à l'heure où nous publions ce livret que tous nos programmes pourront faire l'objet d'une prise en charge.

Le SROA Form a obtenu le renouvellement de son agrément auprès de l'ANDPC. La majeure partie des formations proposées sera éligible au DPC (voir détails dans le livret).

Notre organisme est également enregistré auprès du Datadock.

Modalités d'inscription 2019



Nouveau ! L'inscription en ligne est désormais possible !

Procédure d'inscription :



Dès réception de votre demande d'inscription, nous vous enverrons un mail pour vous annoncer si votre demande est retenue. Dans un second temps, nous vous enverrons par mail **le règlement intérieur et la convention à signer et à renvoyer accompagnés du règlement des frais d'inscription et/ou du chèque de caution pour le DPC dans un délai maximal de 15 jours**, sans quoi votre place sera attribuée à une personne de la liste d'attente. **Ce n'est qu'à réception de tous ces éléments que votre inscription sera définitive.**

Cette procédure est **obligatoire**, que vous soyez en libéral ou en salariat, et même si vous choisissez de vous inscrire au titre du **DPC**.



Tous les documents (convention, règlement) sont à envoyer au siège social du SROA'Form :

SROA'Form
55 rue Camille Desmoulins
47000 AGEN

Tout dossier envoyé à une autre adresse ne sera pas traité.

NB : **L'inscription par bulletin papier reste possible**, mais certaines formations se remplissant très vite, vous vous exposez à ne pas obtenir de place. Dans le cas d'une inscription papier, le **bulletin** est à compléter intégralement et à envoyer par courrier sans le règlement (**un bulletin par formation choisie**). Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

- **Règlement** : Le règlement se fait par chèque bancaire ou postal à l'ordre du «SROA'Form». Le chèque est encaissé à l'issue de la formation (dans un délai maximal de 3 semaines). Aucune attestation ne peut être délivrée avant l'encaissement.

Pour les inscriptions en DPC, nous demandons un chèque de caution de 420€. Ce chèque ne sera pas encaissé en amont de la formation et sera détruit à la fin de votre parcours DPC, sous réserve que vous ayez bien rempli vos obligations, à savoir : réponse aux questionnaires pré et post formation et présence à la formation.

- **Orthophonistes salarié-e-s** : si les frais de participation sont pris en charge par votre employeur, une convention de formation professionnelle sera établie entre le SROA'Form et votre employeur. Merci de nous contacter directement pour votre inscription, sans passer par la procédure en ligne.
- **Désinscription** : En cas de désistement à moins de trois mois de la formation (ou du début de parcours DPC), **tout ou partie des frais d'inscription pourra être retenu et ne pourra faire l'objet d'aucune prise en charge.**

- **Attestations** : La facture acquittée et l'attestation de présence au stage vous seront envoyées par mail à l'issue de votre parcours de formation. Il n'est donc plus nécessaire de fournir une enveloppe timbrée.
- **Réduction adhérents** : Les adhérents à la **FNO** bénéficient d'une **réduction de 30€ par formation**, correspondant aux frais de dossier. Pour en bénéficier, il est nécessaire d'être à jour de la cotisation au moment de la formation, merci donc de penser à renouveler votre adhésion en 2019.
- **FIF-PL : Pour les orthophonistes exerçant à titre libéral**, les frais de formation peuvent être déduits du montant des revenus professionnels et **peuvent éventuellement être pris en partie en charge par le FIF-PL** (Conditions 2019 encore inconnues, pour rappel, modalités 2018 : Prise en charge au coût réel plafonnée à 150€ par jour, limitée à 900€ par an et par professionnel). Pour cela, la demande de prise en charge doit se faire obligatoirement en ligne sur le site du FIF-PL : www.fifpl.fr. Les documents ci-joints tiennent lieu de programme et de devis. Vous devrez les transmettre en version numérisée dans votre espace personnel au FIF-PL avec le numéro de dossier qui vous aura été attribué.

Code NAF : 8689EO

Le SROA'Form se réserve le droit d'annuler une journée de formation dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant ou en cas de désistement de l'intervenant. Dans ce cas, les frais d'inscription vous seront naturellement intégralement remboursés.



L'équipe du SROA'Form

L'organisation administrative des formations est gérée depuis notre siège social d'Agen. **Une secrétaire administrative, Maureen Renard**, a récemment rejoint notre équipe.

Pour toute question relative à une inscription ou une convention merci de lui envoyer un mail à l'adresse suivante : secretariat.sroaform@gmail.com

Pour toute autre question, merci de contacter **Elodie Bénard-De Monte, représentante permanente du SROA FORM** en envoyant un mail à l'adresse suivante sroaform@gmail.com ou en téléphonant au 06.80.37.53.08.

Vous serez accueilli-e-s le jour de la formation par l'une des responsables départementales. Cette liste est susceptible d'évoluer.

		
DORDOGNE	Claire Cazenave	claire.cazenave@gmail.com
GIRONDE	Marie-Arièle Lenoir	marieariele.lenoir@wanadoo.fr
	Séverine Delpech	delpech.sev@laposte.net
LANDES	Sylvie Maërte	maerte@wanadoo.fr
	Elodie Cahier	elodiecahier@hotmail.fr
LOT-ET-GARONNE	Christine Dubouilh	christinedubouilh@orange.fr
	Elodie Bénard-De Monte	sroaform@gmail.com

Bulletin d'inscription

Merci d'envoyer **1 bulletin par formation** à l'adresse suivante :

**SROA'Form
55 rue Camille Desmoulins
47000 AGEN**

Nom – Prénom:

Adresse :

.....

.....

E-mail :

Téléphone portable :

Numéro ADELI :

Date de naissance :

Mode d'exercice : libéral salariat exercice mixte

Si vous êtes salarié-e et que la formation est prise en charge par votre employeur, merci d'indiquer ses coordonnées :

.....

.....

Adhérent FNO : oui non

Je souhaite m'inscrire à la formation : (merci de reporter le n° et le titre)

N°





Je souhaite m'y inscrire en DPC (une seule formation/an) : oui non



Nous vous conseillons de privilégier l'inscription en ligne pour avoir plus de chances d'obtenir des places aux formations qui vous intéressent !



Programme des formations 2019

 Intervenant	 Thème	 Dates	 Lieu
Laurence LAUNAY	1-Dyslexies et dysorthographies développementales <i>(inscription obligatoire aux deux sessions)</i>	21,22 et 23/01 ET 09 et 10/04	Dax (40)
Mathieu BALAGUER	2-Prise en charge orthophonique de la dysgraphie	08 et 09/03	Agen (47)
Anne RITTIE-BURKHARD <i>(2 programmes distincts et indépendants)</i>	3-Le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative	14 et 15/03 <i>(dates modifiées par rapport à notre publication précédente)</i>	Périgueux (24)
	4-L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de maladie de Parkinson	18 et 19/03	Agen (47)
Christel HELLOIN	5-De la démarche d'évaluation des troubles des habiletés mathématiques avec la batterie Examath 8-15 à l'intervention orthophonique centrée sur la résolution de problèmes	03, 04 et 05/06	Bordeaux (33)
Dominique CRUNELLE	6-Autour de l'oralité	24 et 25/06	Bordeaux (33)
Fanny FERRAND & Albane PLATEAU	7-La Communication Alternative et Augmentée (CAA) pour les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA)	27, 28 et 29/06	Agen (47)

Laurent LESECQ <i>(2 sessions du même programme)</i>	8-A- Enfant à haut potentiel intellectuel et orthophonie	25 et 26/09	Bordeaux (33)
	8-B-Enfant à haut potentiel intellectuel et orthophonie	20 et 21/11	Dax (40)
Anne JACQUESSON	9-L'orthophoniste et l'enfant porteur de TSA : spécificités, bilan et prise en charge	11 et 12/10	Agen (47)
Mireille KERLAN	10-Analyser et améliorer la relation de soin	22 et 23/11	Marmande (47)
Elisabeth LONGERE	11- Apport de la morphologie dérivationnelle dans la prise en charge orthophonique des troubles du langage écrit	02 et 03/12	Bordeaux (33)

SESSIONS D'ANALYSE DES PRATIQUES

Des sessions DPC d'analyse des pratiques professionnelles vont également être proposées au cours de l'année. Si vous souhaitez y participer, il est important de conserver votre budget DPC 2019.

Une première session sera organisée à Agen (cf programme 12-A à la fin du livret).

D'autres dates vous seront communiquées ultérieurement.



SavoiRs Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

55 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

sroaform@gmail.com - 06.80.37.53.08

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47



N°1-A : « Trouble spécifique du langage écrit : vers un diagnostic argumenté de la dyslexie et de la dysorthographe »



Intervenante : **Laurence LAUNAY, orthophoniste**

Contexte :

Les causes menant à des difficultés de lecture et d'orthographe sont multiples : sociales, pédagogiques, émotionnelles, motivationnelles, neurologiques... Il est impossible d'identifier avec certitude le poids relatif des différentes causes. Se pose, cependant, pour les orthophonistes, la question du diagnostic différentiel entre trouble spécifique versus non spécifique du langage écrit. Les critères diagnostiques du DSM-5 (American Psychiatric Association, 2013, 2016) qui délimitent et décrivent les contours du trouble spécifique des apprentissages dont la dyslexie/dysorthographe fait partie, ont évolué dans cette version récente. Les orthophonistes ont le devoir de les connaître et d'utiliser la terminologie qui en découle afin de partager un langage commun entre professionnels de la santé, d'être reconnu dans leurs compétences spécifiques et d'éviter que des avis discordants circulent parmi les professionnels concernés. Seront exposées, lors de cette formation, l'évolution apportée par cette nouvelle version du DSM et l'élaboration d'un arbre décisionnel comprenant les critères diagnostiques du DSM et un prolongement apportant des arguments supplémentaires pour aboutir au diagnostic argumenté de la dyslexie et de la dysorthographe (trouble spécifique). Pour illustrer le propos, sera utilisé l'outil EVALEO 6-15 mais cette formation n'a pas l'objectif de former à cette batterie.

Sera également abordée la méthodologie pour mener une anamnèse qui permette l'émergence d'hypothèses cliniques.

Enfin, on pointera les éléments à rechercher face à une psychométrie afin d'alimenter notre examen clinique à travers le WISC IV et V).

Cette formation constitue le premier volet d'un cycle de deux sessions (cf programme 1-B-Rééducation fonctionnelle et intégrative du trouble spécifique du langage écrit)



Objectifs de la formation

- Connaître les critères diagnostiques du DSM-5
- Mener une anamnèse pour faire émerger des hypothèses cliniques

- Choisir les épreuves nécessaires toujours en lien avec les hypothèses émises lors de l'anamnèse.
- Acquérir la méthodologie de l'évaluation de la dyslexie et de la dysorthographe pour conduire à un diagnostic argumenté.
- Posséder une bonne connaissance du WISC V afin de faire des liens avec le bilan orthophonique.
- Rédiger la conclusion du compte-rendu orthophonique.



Moyens pédagogiques

Apports théoriques par la méthode de l'exposé, diaporamas, photocopiés, Power Point

Etude de cas avec support audio et mise en groupe pour réflexion

Ateliers pratiques : jeux de rôle

Questionnaire auquel les participants répondent chez eux chaque soir qui suit une journée de formation et correction collective le lendemain matin.

- Incluse une analyse individuelle* :
 - Questionnaire pré formation
 - Compte-rendu

Le **questionnaire pré formation** a pour objectif pour la formatrice de mieux connaître le profil professionnel des stagiaires et leurs connaissances. Pour les stagiaires, cela leur permet de se poser des questions qui seront abordées en formation.

Le **compte-rendu** (à restituer à la formatrice entre les 2 sessions) a pour objectif de valider ou d'apporter des améliorations à la démarche diagnostique du stagiaire (suite à la 1^{ère} session) à travers la rédaction d'un compte-rendu issu d'un bilan auprès d'un patient choisi par le stagiaire.

La formatrice lui rendra le compte rendu annoté avant la 2^{ème} session ce qui peut permettre un échange si besoin pour débattre ou répondre à des questions précises de vive voix.



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 3 journées de 7h30 soit 22h30 de formation



Dates : lundi 21, mardi 22 et mercredi 23 janvier 2019



Horaires : 9h-13h00 / 14h15-17h45



Lieu : DAX (40)



Effectif maximal : 26 stagiaires



Tarif pour les 3 journées : 570.00€

NB : Pas de DPC pour cette première session (DPC possible pour la 2^{ème} partie)



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/13h00

- Tour de table et présentation de la formatrice et du programme
- Réflexion sur la notion de trouble spécifique versus non spécifique du langage écrit : définition, critères positifs et négatifs, diagnostic différentiel.
- Présentation du DSM-5
- Elaboration d'un arbre décisionnel pour soutenir l'argumentation du diagnostic.



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h15/17h45

- Explication de la dyslexie au patient ou/et ses proches.
- Troubles comorbides possibles : Trouble déficitaire de l'attention, Trouble Déficitaire de la Coordination/Trouble du spectre autistique... Comment les explique-t-on au patient ?



JOUR 2 : MATIN – 9h00/13h00

- Limites du modèle à 2 voies
- Les outils d'évaluation et les critères métrologiques
- Démarche diagnostique illustrée par une étude de cas avec la batterie EVALEO-6-15.



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h15/17h45

- Evaluation de l'identification des mots écrits
- Evaluation de l'orthographe



JOUR 3 : MATIN – 9h00/13h00

- Evaluation du trouble phonologique : définition, explication au patient, les épreuves
- Evaluation du trouble visuo-attentionnel : définition, explication au patient, les épreuves



JOUR 3 : APRES-MIDI – 14h15/17h45

- Rédiger la conclusion d'un compte rendu : atelier
- Anamnèse : méthodologie pour faire émerger des hypothèses cliniques
- Comment interpréter le WISC V en tant qu'orthophoniste ? Quels renseignements en tirer pour alimenter notre évaluation ?

IMPORTANT :

POUR OPTIMISER LES POSSIBILITES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION DE MME LAUNAY PAR LE FIF-PL ET LE DPC, LA FORMATION A ETE SCINDEE EN DEUX SESSIONS :

- N°1A (pas de DPC, FIF uniquement)
- N°1B (FIF ou DPC au choix)

LA PARTICIPATION AUX DEUX SESSIONS EST OBLIGATOIRE. IL Y AURA DEUX CONVENTIONS.

Pour simplifier vos démarches, une seule session sera ouverte à l'inscription (session 1A). Si votre inscription est retenue, vous recevrez un mail vous demandant de préciser votre modalité d'inscription (FIF ou DPC) pour la session B. Vous recevrez ensuite les deux conventions par mail.



SavoIRS Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

55 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

sroaform@gmail.com - 06.80.37.53.08

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47



N°1-B : «Rééducation fonctionnelle et intégrative du trouble spécifique du langage écrit (dyslexie et dysorthographe) »



Intervenante : **Laurence LAUNAY, orthophoniste**

Contexte :

En formalisant nos rééducations, nous nous offrons la possibilité d'expliquer chaque tâche proposée en séance au patient et son entourage et donc obtenons l'adhésion du patient dans sa prise en charge et visons son autonomie scolaire, sociale et professionnelle. La prise en charge proposée vise à la fois l'Education Thérapeutique du Patient (information, accompagnement, rendre expert le patient et son entourage) et une rééducation directe et technique s'appuyant sur les travaux récents qui ont montré un bénéfice fonctionnel pour le patient. Pour permettre au clinicien de créer et/ou de valider des outils, seront exposés des grands principes issus des neurosciences donnant ainsi une grande liberté d'action tout en étant conscient et pertinent.

Cette formation constitue le second volet d'un cycle de deux sessions (cf programme 1-A- Trouble spécifique du langage écrit : vers un diagnostic argumenté de la dyslexie et de la dysorthographe). La participation à la 1^{ère} session constitue un préalable indispensable.



Objectifs de la formation

Permettre au clinicien d'organiser sa prise en charge à partir d'intuitions cliniques justifiées par des éléments théoriques et ainsi d'adapter précisément sa prise en charge à chaque patient afin de la rendre expert et autonome :

- Formaliser nos rééducations
- Expliquer chaque tâche proposée en séance à l'enfant et son entourage
- Obtenir l'adhésion de l'enfant dans sa prise en charge et viser son autonomie scolaire, sociale et professionnelle.



Moyens pédagogiques

Apports théoriques par la méthode de l'exposé, diaporamas, photocopiés, Power Point

Etude de cas avec support audio et mise en groupe pour réflexion

Ateliers pratiques : jeux de rôle

Questionnaire auquel les participants répondent chez eux chaque soir qui suit une journée de formation et correction collective le lendemain matin.

- Incluse une analyse individuelle* :
- Questionnaire pré formation
- Compte-rendu



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence

Avoir impérativement suivi la première session intitulée « TROUBLE SPECIFIQUE DU LANGAGE ECRIT : VERS UN DIAGNOSTIC ARGUMENTE DE LA DYSLEXIE ET DE LA DYSORTHOGRAPHIE »



Durée : 2 journées de 7h30 soit 15h00 de formation



Dates : mardi 9 et mercredi 10 avril 2019



Horaires : 9h-13h00 / 14h15-17h45



Lieu : DAX (40)



Effectif maximal : 26 stagiaires



Tarif non DPC : 390.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/13h00

- Intensité des prises en charges et diverses modalités possibles : rééducations intensives ou espacées
- Qu'est-ce que le soin en langage écrit ?
- Le contenant/ Education Thérapeutique du Patient : rendre le patient autonome et expert
 - la conscientisation : information sur son fonctionnement et exposition du plan de rééducation au patient
 - Contrat rééducatif : quand arrêtons-nous la prise en charge ?



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h15/17h45

- Le contenu
 - Entraînement du trouble phonologique : états des lieux des outils existants
 - Entraînement du trouble visuo-attentionnel : états des lieux des outils existants
 - Grands principes de la rééducation issus des neurosciences



JOUR 2 : MATIN – 9h00/13h00

- Le contenu (suite)
 - Système de transcodage graphème-phonème
 - Arguments théoriques
 - Offrir le système
 - Entraîner les graphies
 - Entraîner la syllabe
 - Système de la morphologie dérivationnelle
 - Arguments théoriques
 - mise en place des outils



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h15/17h45

- Le contenu (suite)
 - Enrichir le lexique orthographique

- Arguments théoriques
 - Mémoire à long terme de mots fréquents et normalement acquis à partir de banques de données à partir du Protocole LAUNAY(2016)
- Contrôler la morphologie flexionnelle
 - Arguments théoriques
 - Mise en place des outils
- Le contenant/ Education Thérapeutique du Patient (suite)
 - L'accompagnement de l'entourage : rencontre avec les enseignants, les aménagements scolaires, accompagnement pour les devoirs



N°2 : «Prise en charge orthophonique de la dysgraphie»



Intervenant : **Mathieu BALAGUER-NOVARRO,**
orthophoniste



Objectifs de la formation

Savoirs

- 1 Savoir identifier un trouble de l'écriture
- 2 Mettre à jour ses connaissances
- 3 Connaître les outils d'évaluation disponibles
- 4 Connaître les principes de prise en charge

Savoir-faire

- 1 Savoir poser un diagnostic de dysgraphie
- 2 Savoir orienter vers le professionnel adapté
- 3 Savoir utiliser les outils d'évaluation
- 4 Savoir mettre en pratique des techniques de rééducation spécifiques

Savoir-être

- 1 Mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique
- 2 Repérer la place de l'orthophoniste parmi les professionnels de santé dans la prise en charge des troubles de l'écriture



Moyens pédagogiques

Partie théorique avec diaporamas (Powerpoint, Créaplan), présentation d'outils d'évaluation, partie pratique avec des études de cas, des temps de travail en groupe, diaporama remis aux stagiaires.



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation



Dates : vendredi 8 et samedi 9 mars 2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : AGEN (47)



Effectif maximal : 20 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

Accueil	Présentation du formateur et des participants, présentation de la formation Évaluation initiale		
Écriture et dysgraphie	Introduction : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Qu'est-ce que l'écriture ? Qu'est-ce que la dysgraphie ? ▪ Histoire de l'écriture 	<i>Créaplan</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Savoir identifier un trouble de l'écriture ▪ 2 Mettre à jour ses connaissances

	Apprentissage de l'écriture		
	Pause		
	Modèles théoriques et types de dysgraphie Dysgraphie et orthophonie, pluridisciplinarité	<i>Powerpoint</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 Mettre à jour ses connaissances ▪ 2 Repérer la place de l'orthophoniste parmi les professionnels de santé dans la prise en charge des troubles de l'écriture



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

Le bilan	Introduction au bilan : <ul style="list-style-type: none"> ▪ analyse des pratiques des participants ▪ structure du bilan orthophonique de l'écriture ▪ synthèse 	<i>Créaplan</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 Mettre à jour ses connaissances ▪ 3 Connaître les outils d'évaluation disponibles
	Étude de cas : <ul style="list-style-type: none"> ▪ présentation d'outils de bilan spécifiques 	<i>Présentation d'outils de bilan</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 Connaître les outils d'évaluation disponibles
	Pause		
	Étude de cas (suite) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ diagnostic orthophonique de dysgraphie 	<i>Étude de cas</i> <i>Travail en groupes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Savoir poser un diagnostic de dysgraphie ▪ 3 Savoir utiliser les outils d'évaluation ▪ 1 Mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

Le bilan	Étude de cas (suite) : <ul style="list-style-type: none"> - Retour sur le diagnostic orthophonique de dysgraphie - Début de réflexion sur le projet thérapeutique 	<i>Étude de cas</i> <i>Travail en groupes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Savoir poser un diagnostic de dysgraphie ▪ 2 Savoir orienter vers le professionnel adapté ▪ 3 Savoir utiliser les outils d'évaluation ▪ 1 Mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique
	Pause		
La rééducation	Prise en charge des prérequis à l'écriture : <ul style="list-style-type: none"> ▪ lesquels ▪ comment les prendre en charge) 	<i>Travail en groupes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique

	Rééducation de l'écriture elle-même : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Techniques complémentaires ▪ techniques spécifiques 	<i>Mise en pratique de techniques spécifiques</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 Connaître les principes de prise en charge ▪ 4 Savoir mettre en pratique des techniques de rééducation spécifiques
--	---	---	---



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

La rééducation	Synthèse de la prise en charge : <ul style="list-style-type: none"> ▪ construction de projets thérapeutiques en fonction du type de dysgraphie 	<i>Travail en groupes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 Mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique
	Pause		
	Étude de cas : <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic orthophonique et projet thérapeutique 	<i>Étude de cas</i> <i>Travail en groupes</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 4 Savoir mettre en pratique des techniques de rééducation spécifiques ▪ 1 Mettre en lien ses connaissances avec une situation clinique spécifique
Fin de la formation	Quizz Retour sur certains points à la demande Questions ouvertes		



N°3 : « Le rôle de l'orthophoniste dans la prise en charge des dysphagies d'origine neurologique et neurodégénérative »



Intervenante : **Anne RITTIÉ-BURKHARD, orthophoniste**



Objectifs de la formation

- Connaître et savoir évaluer le mécanisme de la déglutition
- Connaître les conséquences des pathologies neurologiques et neurodégénératives sur la déglutition
- Mettre en place une prise en charge thérapeutique
- Adapter l'environnement et prévenir les fausses routes
- Prévenir les pneumopathies de déglutition



Moyens pédagogiques

- Partie théorique avec diaporamas, illustrations, vidéos, exemples pratiques
- Partie pratique active avec des critiques de vidéos, des manipulations, des mises en situation, des études de cas, des dégustations...
- Livret de formation (impression du diaporama)



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation



Dates : jeudi 14 et vendredi 15/03/2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : PERIGUEUX (24)



Effectif maximal : 20 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr
Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

- **La déglutition :**
 - Anatomie
 - Physiologie

- **Les troubles de la déglutition**
 - Définition
 - Etiologies
 - Sémiologie des troubles de la déglutition
 - Examens complémentaires



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- **Bilan de la déglutition**
 - Aspects généraux
 - Vidéos
 - Présentation d'échelles
 - Mise en pratique



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

- Les principes de prise en charge de la dysphagie
- La prise en charge en fonction chaque pathologie



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- Etudes de cas/questions
- Prévention



N°4 : « L'accompagnement orthophonique auprès des personnes atteintes de la maladie de Parkinson »



Intervenante : **Anne RITTIÉ-BURKHARD, orthophoniste**



Objectifs de la formation

Objectif principal :

A l'issue de cette formation, l'orthophoniste sera capable de prendre en charge un patient atteint de maladie de Parkinson.

Objectifs intermédiaires :

- Identifier les troubles généraux dans la maladie de Parkinson et les autres syndromes parkinsoniens
- Définir les troubles de la voix, de la parole, de la déglutition, les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson, discerner les troubles cognitifs non démentiels
- Examiner les troubles du graphisme, la dysarthrie et de dysphagie chez un patient atteint de maladie de Parkinson
- Mettre en place une prise en charge thérapeutique auprès d'un patient atteint de maladie de Parkinson
- Informer sur le rôle de l'orthophoniste dans la maladie de Parkinson
- Organiser une action de prévention



Moyens pédagogiques

- Partie théorique avec diaporamas, illustrations, vidéos, exemples pratiques et une partie pratique active avec des critiques de vidéos, des manipulations, des mises en situation, des études de cas
- Supports techniques : diaporamas version papier pour les stagiaires, vidéos, listes d'exercices, produits et matériels utilisés dans la pratique



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation



Dates : lundi 18 et mardi 19/03/2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : AGEN (47)



Effectif maximal : 20 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

- **Présentation de l'intervenant et des stagiaires. Résumé de l'analyse des réponses au questionnaire de pré-formation.**

- **Présentation théorique :**
 - Aspects généraux de la maladie de Parkinson
 - Les syndromes parkinsoniens
 - Les troubles de la voix, de la parole et de la déglutition dans la maladie de Parkinson
 - Les troubles du graphisme dans la maladie de Parkinson
 - Les troubles cognitifs dans la maladie de Parkinson
 - Quiz
- **Bilan de la dysarthrie et de la déglutition :** présentation d'échelles et d'épreuves d'évaluation de la voix et de la parole et de la dysphagie
- **Synthèse des points importants de la matinée**



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- **Bilan du graphisme :** comment évaluer le graphisme
- Fin et précisions concernant **l'évaluation des troubles** vus en deuxième partie de matinée : temps d'échanges et de questions
- **Distribution de protocoles, répartition en binôme et mise en pratique.** Retour sous forme d'un compte-rendu oral du bilan réalisé. Retour du formateur.
- **Conclusion de la première journée.** Retour du formateur et des stagiaires. Questions et précisions en fonction des retours. Présentation de la deuxième journée.



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

- Accueil des stagiaires, retours sur la première journée. Questions-réponses.
- **Principes de prise en charge de la dysarthrie parkinsonienne** (travail analytique, travail sur le souffle, l'intensité vocale, la prosodie, l'articulation, rôle du feed-back, présentation d'études scientifiques concernant des protocoles existants). Présentation de matériel utiles à chaque type de rééducation. Illustrations des outils proposés avec des séquences filmées de patients.
- **Principes de prise en charge de la dysphagie : méthodes directes et indirectes.** Présentation et dégustation de produits alimentaires (épaississants, eaux gélifiées, compléments alimentaires) et du matériel utile à ce type de rééducation.
- **Synthèse des points importants de la matinée**



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- **Prise en charge du graphisme** : principes d'une rééducation évolutive et présentation de matériel utile à ce type de rééducation.
- **Le rôle de l'orthophoniste dans la prévention dans la maladie de Parkinson** : présentation d'une campagne menée en Champagne-Ardenne, distribution de flyers et affiches pour les salles d'attente.
- **Présentation d'études de cas** apportées par la formatrice et par les stagiaires : critiques, évaluation et projet thérapeutiques à partir de situations filmées : participation active des apprenants à l'aide d'une ardoise ou d'une synthèse sur le paper-board.
- **Les limites de la prise en charge et la fin de vie.** La loi Léonetti en quelques mots.
- **Synthèse des deux jours.**
- Questionnaire de satisfaction à chaud



N°5 « De la démarche d'évaluation des troubles des habiletés mathématiques avec la batterie EXAMATH 8-15 à l'intervention orthophonique centrée sur la résolution de problèmes »



Intervenante : **Marie Christel HELLOIN, orthophoniste**



Objectifs de la formation

Découverte ou approfondissement de l'outil d'évaluation Examath 8-15, dans ses aspects théoriques et de mise en pratique.

Relier une évaluation fine des troubles de la cognition mathématique, avec une batterie d'évaluation spécifique, à la construction et mise en œuvre d'un projet thérapeutique.

- Présenter l'outil d'évaluation mathématique Examath 8-15 dans ses aspects théoriques, ses qualités psychométriques et fonctionnalités pratiques,
- Proposer une démarche originale d'évaluation afin d'analyser les résultats du patient et de parvenir à une orientation diagnostique (parcours diagnostique)
- Approfondir un axe d'évaluation portant sur un des domaines de compétences investigués par Examath 8-15 : la résolution de problèmes
- Partage d'expertise sur études de cas.



Moyens pédagogiques

- Questionnaires :
 - Préalable à la partie présentielle : évaluation de connaissances et état des lieux des pratiques, synthèse par la formatrice
 - Post-formation : évaluations de connaissances et suivi de modification de pratiques.
- Apports théoriques par la méthode de l'exposé (Présentation power point)
- Divers exercices d'application en atelier (aspects quantitatifs et qualitatifs) selon le niveau d'expertise de l'outil des participants
- Observations vidéos
- Atelier d'échanges et d'analyses de pratiques à partir d'études de cas : réflexion diagnostique à partir d'analyse de profils, axes thérapeutiques
- Construction d'outils en atelier avec partage d'expertise

- Matériel :
 - Support sur power point
 - Documents numériques remis aux stagiaires (documents pour prise de notes, références bibliographiques)
 - Documents de synthèse sur les ateliers remis aux stagiaires après le temps présentiel.
 - Vidéos de patients



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 3 journées de 7h00 soit 21h00 de formation



Dates : lundi 3, mardi 4 et mercredi 5 juin 2019



Horaires : 9h-12h45 / 14h15-17h30



Lieu : BORDEAUX (33)



Effectif maximal : 25 stagiaires



Tarif non DPC : 555.00€

Tarif DPC : 555.00€ (420.00€ pris en charge par l'ANDPC + 135.00€ à régler sans prise en charge)



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé

Journée 1 : Introduction à l'utilisation de la batterie Examath 8-15 pour le bilan des troubles de la cognition mathématique



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h45

- Accueil
- Présentation générale de l'outil Examath 8-15
- Assises théoriques
- Normalisation de la batterie et qualités psychométriques
- Rappels sémiologiques
- Modélisation diagnostique
- Les différents modules de la batterie Examath 8-15 pas à pas : démarche d'évaluation (Arithmétique habiletés numériques de base, numération)



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h15/17h30

- Suite de la présentation des modules (*numération, résolution de problèmes, raisonnement, mesure*)
- Atelier N° 1 : exercices d'application, groupes de travail selon le niveau d'expérience avec la batterie :
 - a. Synthèse et hypothèses diagnostiques : lecture et interprétation des résultats généraux
 - b. Interprétation clinique des échecs /réussites/ dissociations à des épreuves visant les habiletés numériques de base, la numération et le calcul.

Journée 2 : De l'analyse diagnostique avec la batterie Examath 8-15 au projet thérapeutique, cas cliniques et focus sur la résolution de problèmes



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h45

- Cas clinique N°1 : présentation narrative de 2 profils d'enfants comparés

- Approfondissement sur les mécanismes en jeu dans la résolution de problèmes
 - a. Étapes de résolution
 - b. Formulation des problèmes mathématiques
 - c. Sémantique des problèmes et classification
- Approfondissement dans les mécanismes en jeu dans le raisonnement et modalités d'évaluation
 - a. Définition et modèles
 - b. Raisonnement et langage



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h15/17h30

- Mini-Vignettes cliniques
- Retour sur la démarche évaluative spécifique à la résolution de problèmes dans Examath 8-15
 - a. Contexte dans l'évaluation mathématique
 - b. Normes critériées (niveaux d'acquisition)
 - c. Démarche d'évaluation avec Examath 8-15 et sélection des épreuves
 - d. Évaluation dynamique en vue du projet thérapeutique
 - e. Modalités d'évaluation du raisonnement
- Atelier & Cas clinique N° 2 (ado - proposé par la formatrice) : Analyse diagnostique guidée
- Atelier 3 : Études de cas proposées par les participants « Experts » : travail par petits groupes

Journée 3 : Développement de l'axe d'intervention centré sur la résolution de problèmes



JOUR 3 : MATIN – 9h00/12h45

- Démarche globale d'intervention et projet thérapeutique,
- Principes spécifiques à l'intervention en résolution de problèmes
- Pistes de remédiation selon l'étape déficitaire



JOUR 3 : APRES-MIDI – 14h15/17h30

- Ateliers pratiques et cliniques
 - a. Construction de situations de remédiation
 - b. Élaboration d'une réflexion critique autour du matériel existant.

- Le problèmes à étape
 - a. Proposition de démarche
 - b. Exercices de mise en situation
- De la manipulation à l'équation
 - a. Réflexion sur la notion d'équation
 - b. Présentation d'outils
 - c. Proposition d'une démarche, expérimentation.



N°6 : « Autour de l'oralité »



Intervenante : Dominique CRUNELLE, Orthophoniste et Docteur en Sciences de l'Education



Objectifs de la formation

Ce programme a pour objectifs d'amener les stagiaires à :

- Savoir évaluer, observer et prendre en charge les troubles de l'oralité, de déglutition et d'alimentation de personnes de tout âge et de toutes pathologies (jeunes enfants, enfants, adolescents et adultes),
- Travailler en partenariat avec les autres professionnels concernés par cette problématique,
- Impliquer les parents et les familles



Moyens pédagogiques

- Apports théoriques, illustrés par un diaporama
- Apport de savoir-faire et de savoir être, illustrés des vidéos
- Pratique inter-stagiaires
- Livret de formation (impression du diaporama)



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation



Dates : lundi 24 et mardi 25/06/2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : BORDEAUX (33)



Effectif maximal : 25 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€
Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr
Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

- Le développement normal de l'oralité :
 - Succion nutritive et non nutritive
 - Les réflexes oraux
 - La sensorialité intra buccale, le goût et l'odorat
 - De la succion à la déglutition primaire et secondaire
 - Oralité alimentaire et oralité verbale
- Développement qui dépend de facteurs :
 - Neurologiques
 - Proprioceptifs
 - Anatomiques
 - Psycho- affectifs
 - Culturels

- Origines possibles d'un dysfonctionnement :
 - Alimentation entérale : Types, raisons, conséquences :
 - Troubles du comportement alimentaire
 - Difficultés respiratoires
 - RGO
 - Prématurité
 - Handicap de l'enfant : Trisomie et autre trouble chromosomique, lésion neurologique centrale, autisme, TED, fente labio-palatine, syndrome de Pierre Robin, syndrome d'Angelman, autres syndromes
 - Prise de certains médicaments
 - Allergies alimentaires
- Manifestations d'une dysoralité :
 - Refus alimentaire, phobies alimentaires, lenteur alimentaire, nausées, vomissements, hypersensibilité intra-buccale, troubles des praxies bucco-faciales, conséquences articulatoires, vocales et orthodontiques, conséquences psychiques, troubles du transit, digestifs



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- Evaluation orthophonique
- Evaluations para cliniques
- Autres évaluations : nutritionniste, diététicienne, ORL



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

- Rééducation orthophonique
 - Dès la néonatalogie
 - Au fil du développement : Aider l'alimentation



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- Travail hors repas :
 - travail passif : fermeture buccale, motricité linguale, respiration nasale, sensibilité intra-buccale...
 - traiter le bavage
 - praxies bucco-faciales



N°7 : « La Communication Alternative et Augmentée (CAA) pour les enfants présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) »



Intervenantes : Fanny FERRAND & Albane PLATEAU, orthophonistes

Contexte :

Depuis 2005, dans la foulée de la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes *en situation de handicap* et soutenus par une mobilisation sans précédent des associations de parents, plusieurs plans autisme ont considérablement modifié le paysage de l'accompagnement thérapeutique des personnes ayant un trouble du spectre de l'autisme en France. S'inscrivant dans ces plans, différents états des connaissances et des recommandations de la Haute Autorité de Santé puis de l'Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-sociaux ont été publiés afin d'élaborer des procédures, des références et des recommandations sur l'évaluation et sur les pratiques professionnelles. En parallèle, la reconnaissance de l'expertise des orthophonistes s'est traduite d'une part à travers la création, le 27 décembre 2007, d'un acte d'éducation ou rééducation du langage dans le cadre de l'autisme, d'autre part par l'inscription au Journal Officiel du 24 septembre 2014 de leur compétence dans le cadre des troubles de la communication.

C'est donc au cœur de la mission de l'orthophoniste auprès de l'enfant ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme que se posent les questions

- du soutien du développement du langage d'un enfant par un support visuel,
- de l'enseignement des premiers actes de communication à l'aide de supports concrets,
- de l'octroi d'une voix à un petit dont les défis développementaux entraveront peut-être durablement la parole.

Toutes soulèvent celle de la Communication Alternative et Augmentée, la CAA.

Pour y répondre, le professionnel doit alors surmonter différents obstacles. Le premier est de rassembler les informations de l'environnement et de l'enfant qui guideront le choix de l'outil et le projet thérapeutique dans lequel s'inscrira le dispositif de communication. Le second est de se repérer parmi la pléthore d'outils visuels, statiques ou dynamiques, et la multitude de dispositifs low, mid ou high tech et d'envisager l'adaptation de celui ou de ceux qui pourraient le mieux convenir à l'enfant. Le troisième est d'envisager l'évolution de l'enfant dans un processus dynamique à court, moyen et long terme, allant de l'émergence des premiers mots et des actes

de communication, à la découverte du vocabulaire de base permettant une communication complète, jusqu'au développement du langage écrit.

Cette formation de trois jours a pour objectifs de donner aux orthophonistes les bases pour répondre à ces défis, du bilan orthophonique qui soutient l'élaboration du projet thérapeutique à la liste des différents outils visuels statiques ou dynamiques qui seront utilisés pour créer des dispositifs de communication alternative et augmentée et aux différentes étapes à parcourir pour accompagner le développement de la communication de l'enfant autiste. Une place importante est réservée à l'analyse des cas cliniques apportés par les orthophonistes participant à la formation.



Objectifs de la formation

Ces trois journées ont pour objectifs :

- d'actualiser les connaissances des orthophonistes sur les classifications diagnostic et les modalités de communication des personnes avec des troubles du spectre de l'autisme, dans la perspective des recommandations délivrées par la Haute Autorité de Santé.
- de donner aux orthophonistes les points de repères permettant de réaliser un bilan en vue d'installer un dispositif de CAA pour un enfant ayant des besoins complexes de communication parce qu'il présente un trouble du spectre de l'autisme.
- d'élaborer un projet thérapeutique dynamique intégrant des objectifs à court, moyen et long terme en s'appuyant sur les pratiques validées par la recherche et en disposant de repères techniques pour choisir et adapter l'outil de CAA le mieux approprié à l'enfant et à son environnement.



Moyens pédagogiques

Supports de formation remis au format numérique, présentation de vidéos, manipulation des outils (Présentation de dispositifs de CAA low, light et high tech), création de supports de CAA, QCM pré et post formation.

NB : Chaque participant devra emporter un ordinateur, chargé, ainsi que son câble d'alimentation et une rallonge, et avoir téléchargé la banque des pictogrammes d'Arasaac en français, ici : <http://arasaac.org/descargas.php>



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 3 journées de 7h soit 21h de formation



Dates : jeudi 27, vendredi 28 et samedi 29 juin 2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : AGEN (47)



Effectif maximal : 26 stagiaires



Tarif non DPC : 555.00€

Tarif DPC : 555.00€ (420.00€ pris en charge par l'ANDPC + 135.00€ à régler sans prise en charge)



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé

NB : Les deux formatrices seront présentes tout au long des trois journées et présenteront ensemble les différents contenus de cette formation.



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

Troubles du Spectre de l'Autisme

- Le diagnostic d'autisme (DSM 5)
- La communication et le développement du langage des enfants avec un TSA
- Les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS)



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

Cartographie de la Communication Alternative et Améliorée en France

- Outils visuels
 - statiques (objets, photos, dessins, pictogrammes)
 - dynamiques (gestes, signes)
- Dispositifs
 - low tech (papier, plastique...)
 - mid (ou light) tech (petits boîtiers à piles, carnets avec bande enregistreuse, ...)
 - high tech (tablettes, ordinateurs, ...)
- **Programmes d'installation d'outils de CAA disponibles en France**



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

De l'image

- Les mythes de la Communication Alternative et Améliorée
- Premiers mots et premiers actes de communication
- Utiliser 1 image pour communiquer
- Du classeur papier à l'utilisation d'une tablette pour demander



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

Au tableau de communication

- Tableaux de communication
 - principes
 - ateliers pratiques
- Vocabulaire de base
 - définition
 - enseignement : ateliers pratiques
- Des applications robustes pour développer le langage et la communication



JOUR 3 : MATIN – 9h00/12h30

Bilan orthophonique

- Bilan orthophonique préparant à l'installation d'un dispositif de CAA



JOUR 3 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

Projets thérapeutiques

- Trajectoires de projets thérapeutiques d'enfants ayant des besoins complexes de communication
- Clés pour des projets thérapeutiques à court, moyen et long terme
- Point sur la littératie



SavoiRs Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

55 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

sroaform@gmail.com - 06.80.37.53.08

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47



N°8 « L'enfant à haut potentiel intellectuel et l'orthophonie »



Intervenant : **Laurent LESECQ, orthophoniste**

NB : 2 sessions de ce programme sont proposées :

mercredi 25 et jeudi 26 septembre 2019 (**session 1**- Bordeaux)

OU mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2019 (**session 2**- Dax)

Contexte :

Au-delà du cliché selon lequel ces enfants surdoués, précoces, à haut potentiel, auraient tout pour réussir et par-delà les effets de mode où il paraît de bon ton d'évoquer sa progéniture comme disposant de ces confortables aptitudes, la réalité clinique est bien plus singulière, protéiforme et parfois douloureuse.

Même si les estimations actuelles divergent, bon nombre de ces enfants sont, en particulier en France, en grave échec scolaire et certains avec des troubles spécifiques du langage parfois non diagnostiqués et non pris en charge.

Le couperet ridicule du QI diagnostique supérieur à 130 reste encore aujourd'hui bien souvent le seul critère en usage pour les repérer, générant ainsi bon nombre de faux positifs et de faux négatifs.

Peu de littérature scientifique aborde à ce jour les singularités des troubles langagiers et/ou des apprentissages que présentent ces enfants -ne serait-ce par exemple qu'à propos du seuil pathologique- ainsi que leurs fréquentes comorbidités.



Objectifs de la formation

L'objectif de cette formation en deux journées est de tenter d'aborder de manière globale le sujet :

- contexte historique ,
- apport du bilan psychométrique et ses limites,
- intérêt de l'usage de la notion d'âge développemental,
- présentation d'autres outils de repérage et de diagnostic,
- diagnostic des troubles spécifiquement spécifiques,
- abord des comorbidités cognitives et/ou psychologiques,
- prise en charge orthophonique avec contrat et renforcement positif,
- recommandations pédagogiques,

- présentation de cas cliniques.



Moyens pédagogiques

Apports théoriques (diaporamas), présentation d'outils, cas cliniques.



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h00 soit 14h00 de formation



Dates : mercredi 25 et jeudi 26 septembre 2019 (**session 1**- Bordeaux)
OU mercredi 20 et jeudi 21 novembre 2019 (**session 2**- Dax)



Horaires : 9h-12h30 / 14h00-17h30



Effectif maximal : 30 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€
Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr
Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

- Historique de la notion de haut potentiel en France et dans le monde.
- La psychométrie, que mesure-t-elle ? Quels subtests sont « facteur G ». Quels tests sont utilisés en France ?
- Les limites de la psychométrie (faux négatifs, faux positifs ?), le principe de la dyssynchronie, de la dysharmonie interne/externe, la notion d'âge chronologique versus âge développemental.
- Illustration par des profils psychométriques différentiels.



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- Aspects neuropsychologiques et neurophysiologiques des enfants HP.
- Portrait robot : Le haut potentiel, des singularités qui dépassent la seule psychométrie.
- Les caractéristiques émotionnelles des enfants HP.
- Etudes de cas et mise en pratique des connaissances acquises.



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

- Définitions internationales des troubles spécifiques.
- TSLO et TSLE chez l'enfant HP, singularité diagnostiques.
- Les comorbidités cognitives et psychopathologiques des enfants HP.



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- Atelier : études de cas fournis par les stagiaires ou par moi-même.

- Prise en charge rééducative, zone proximale de développement, lignes de base et renforcement positif.
- Recommandations d'adaptations scolaires.



SavoIRS Orthophoniques en Aquitaine - SROA'Form

55 rue Camille Desmoulins - 47000 AGEN

sroaform@gmail.com - 06.80.37.53.08

Numéro de déclaration d'activité : 75 47 01271 47



N°9 : « L'orthophoniste et l'enfant porteur de TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) : spécificités, bilan et prise en charge »



Intervenante : **Anne JACQUESSON, orthophoniste**



Objectifs de la formation

Cette formation, d'une durée de deux jours, s'adresse aux orthophonistes et logopèdes désireux d'approfondir leurs connaissances sur les enfants porteurs de TSA et sur le rôle de l'orthophoniste auprès de ces enfants. Cette formation se veut « pratique et pragmatique », elle doit permettre à chaque participant de repartir avec des connaissances et des savoir-faire directement applicables et utilisables dans sa pratique professionnelle. Les participants seront invités à se munir de fournitures (liste présentée plus bas) pour le jour #2 : préparation de matériel directement utilisable en séance.

Objectifs :

- Acquérir des connaissances sur les TSA,
- Savoir évaluer un enfant présentant des signes de TSA, participer à l'élaboration du diagnostic TSA (+ diagnostic différentiel),
- Mettre en place un projet thérapeutique adapté à l'enfant porteur d'un TSA,
- Savoir organiser les séances de rééducation et utiliser les méthodes et approches adaptées à l'enfant TSA.



Moyens pédagogiques

- Power-point (remis aux participants),
- Vidéos,
- Documents de travail (grilles d'observation, fiches « rappel », fiches méthodologiques à réutiliser dans la pratique professionnelle),
- Matériel directement utilisable en rééducation : prévoir fournitures !
NB - Fournitures demandées aux participants : Feuilles blanches, pochettes cartonnées, ciseaux, colle, scotch, pâte adhésive, feutres et / ou crayons de couleur, crayon à papier, gomme, règle.



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation



Dates : vendredi 11 et samedi 12/10/2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : AGEN (47)



Effectif maximal : 25 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.
Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.
Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr
Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé

- JOUR 1 : rappels théoriques / diagnostic / évaluation orthophonique (+outils)



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

Accueil des participants, Présentation, Tour de table (rapide !) et recueil des attentes des participants.	
Rappels théoriques sur les TSA : - références historiques et épidémiologie - différentes classifications (DSM4, DSM5, CIM10)	Power-point Fiche « rappel »
Le diagnostic des TSA : - critères diagnostics → approche descriptive - déficit de la communication sociale + comportements restreints et répétitifs + autres critères - diagnostic différentiel - rappel sur les signes d’alerte	Power-point Fiche « rappel »
Pause	
L'évaluation orthophonique de l'enfant TSA : - recommandations de l’HAS / type d'évaluation (évaluation fonctionnelle) - QUOI et COMMENT évaluer : quelles compétences, quels outils ? QUOI → les compétences socles, le jeu, la représentation visuelle, la théorie de l’esprit, la pragmatique, les compétences sociales, le langage...	Power-point Vidéos Documents de travail



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

COMMENT → les batteries et tests spécifiques, l’observation clinique (+ grilles), utilisation des tests non-spécifiques. (présentation : COMVOOR, CCC, CHAT et M-CHAT, CARS, ADOS...)	Power-point Vidéos
Pause	
Etude de cas / présentation des tests et grilles / entraînement (CCC, CARS, CHAT)	Travail de groupe : entraînement à la cotation et discussion
Discussion / questions ouvertes sur la 1 ^{ère} journée	

▪ JOUR 2 : Prise en charge orthophonique



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

Accueil des participants, retour rapide sur la journée précédente et mise en lien avec le programme de la journée #2	
L'organisation des séances : aménager l'espace, structurer les activités, visualiser le temps... (→ frise temporelle, timer, bacs...)	Power-point Fabrication de matériel
Le travail des compétences socles (+ présentation des méthodes ABA, TEACCH, du protocole DENVER...)	Power-point Liens : Outils utilisables en ligne (vidéos) Jeux de rôle et mises en situation (travail de groupe)
Pause	
Les CAA : pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Quel CAA, quelle mise en œuvre ? Présentation : PECS, MAKATON, PODD L'utilisation des pictogrammes	Power-point Fabrication de matériel : liens utiles, méthodologie, mise en pratique par groupes de travail



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

Les habiletés communicationnelles : comment les travailler en séance ? L'analyse des comportements.	Power-point Etudes de cas
Les apprentissages : le développement du langage oral, l'entrée dans le langage écrit, généralités et spécificités de l'enfant TSA.	Power-point Ressources et documentations à diffuser
Les spécificités sensorielles / l'alimentation.	Power-point
Pause	
Pluriprofessionnalité / multidisciplinarité : La place des professionnels, la cohérence des soins, la coordination d'équipe. Et les parents dans tout ça ?	Power-point Fiche « rappel »
Discussion / questions ouvertes / retour sur la formation	



N°10 : « Analyser et améliorer la relation clinique en orthophonie : Alliance thérapeutique, décision partagée, raisonnement clinique »



Intervenante : **Mireille KERLAN, orthophoniste**

Contexte :

La relation de soin ou relation thérapeutique est citée très souvent mais peu analysée alors qu'elle est essentielle. Il est même prouvé qu'elle joue un rôle non négligeable dans la réussite d'une thérapie ou dans l'observance d'un traitement. Pour Silverman (1998) la bonne relation thérapeutique entre pour 40% dans la réussite d'un traitement. Dans le processus de raisonnement clinique, le premier point est consacré à la communication avec le patient. Par ailleurs, dans la mise en place d'un traitement, la bonne adhésion du patient est fonction d'une bonne communication. Cela permet une meilleure observance. C'est aussi aller vers l'autonomie du patient, vers une meilleure compréhension de son traitement et vers une modulation éventuelle des traitements pour une bonne efficacité à long terme.

Depuis plusieurs dizaines d'années, dans le monde du soin, des recherches et des formations existent afin d'améliorer la relation entre le soignant et le soigné et de respecter « la décision partagée » ou « les préférences du patient » selon le modèle EBM ou EBP. Sans avoir attendu la loi de 2002 qui place le patient au centre des soins, nous retrouvons bien l'attitude éthique qui fait partie du soin.

La communication en santé a des particularités : elle nécessite une analyse et un enseignement. Elle est enseignée dans plusieurs pays (USA, Canada, et commence à l'être en France). C'est aussi préconisé par l'HAS et le DPC pour les professions de santé (décision partagée, empathie et communication entre le patient et le soignant).

Nous proposons dans cette formation d'appliquer ces modèles à la pratique orthophonique : comment répondre au téléphone lors de la demande de rendez-vous, comment accueillir le patient lors du bilan, comment lui annoncer les résultats du bilan et comment poser le projet de soins. Comment le rendre acteur du traitement (alliance thérapeutique). Comment arrêter une rééducation. Gérer les conflits. Comment communiquer avec l'entourage, les aidants familiaux et professionnels. Comment communiquer avec les autres professionnels etc....

Les modèles sont ceux de la communication professionnelle en santé (M.T Lussier et C. Richard) de la communication avec le patient (Silverman, Kurtz et Draper et modèle de Calgary), du raisonnement clinique et de l'éthique en orthophonie déjà développée.

La formatrice est spécialiste de l'éthique et en particulier appliquée à l'orthophonie, formée à la « communication professionnelle en santé » et au raisonnement clinique.



Objectifs de la formation

- Découvrir les modèles théoriques de la communication professionnelle en santé, de la communication avec le patient, du raisonnement clinique et de l'éthique en orthophonie
- Réfléchir à l'application de ces modèles dans la pratique orthophonique avec des mises en situation concrètes



Moyens pédagogiques

- La formation s'articulera entre des données théoriques, les illustrations par observation de vidéos, des mises en situation, et outils pratiques dans le champ de l'orthophonie
- Supports techniques : diaporamas, vidéos, support écrit remis aux stagiaires



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h soit 14h de formation



Dates : vendredi 22 et samedi 23 novembre 2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-17h30



Lieu : MARMANDE (47)



Effectif maximal : 20 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

- Présentation des participants (brise glace)
- Présentation de la formatrice
- Objectifs de la formation (blason)
- Analyse d'un entretien entre l'orthophoniste et le patient (ambassadeurs).
- Les modèles de relation clinique
- Les acteurs, leur place, leurs représentations (des personnes, du soin, des traitements...)
- L'interaction : l'alliance thérapeutique, l'empathie, le but...
- Quels moyens d'analyse des interactions patient-orthophoniste



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

La communication en santé (particularités/communication en général) :

- Données probantes sur la communication en santé
- Une compétence indispensable et particulière pour les professionnels de santé dont les orthophonistes
- Les enjeux éthiques (respect du patient, autonomie, bienfaisance, équité..)
- Les outils : grille de Calgary-Cambridge, roulette combinatoire, CIM, grilles éthiques, ETP intégrée aux soins de premiers recours, outils HAS de décision partagée et de communication du patient.
- Mises en situation, observations avec des outils.



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

Les enjeux de l'entretien en fonction de la situation clinique et en fonction de la personne

Les habiletés communicationnelles :

- débiter un entretien
- recueillir les informations
- structurer l'entretien
- expliquer
- planifier
- construire une relation
- prendre une décision
- comment aider le patient à s'exprimer (jeu de rôle)

Données sur le fond et sur la forme (la communication verbale, non-verbale..)

Stratégies de communication : mises en situations et jeux de rôle, outils.

- l'accueil au téléphone
- l'entretien d'anamnèse
- l'annonce du diagnostic et le projet de soin



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/17h30

- Faire face aux émotions (gérer les situations complexes ; gérer les situations conflictuelles)
- Les différents interlocuteurs (enfants, adolescents, personnes âgées, famille)
- Les différents contextes : culturel, social, handicap, urgence, institution, domicile, fin de vie)
- Les interlocuteurs autres que le patient (aidants familiaux et professionnels, enseignants, professionnels..)
- **Conclusion** : une bonne relation clinique, par une meilleure connaissance et grâce aux outils, permet de mieux commencer et mieux conduire la démarche de raisonnement clinique et de prendre des décisions partagées dans l'alliance thérapeutique avec le patient pour un meilleur traitement.



N°11 : « Apport de la morphologie dérivationnelle dans la prise en charge orthophonique des troubles du langage écrit »



**Intervenante : Elisabeth LONGERE-TROLLET,
Orthophoniste**



Objectifs de la formation

Les activités autour de la morphologie dérivationnelle font partie des pratiques courantes en rééducation orthophonique. Toutefois cet axe de rééducation repose souvent sur des connaissances cliniques et/ou empiriques.

Cette formation se propose, à partir d'un socle théorique et d'une synthèse des recherches scientifiques, d'amener les stagiaires à une réflexion sur l'intérêt de cette intervention rééducative. Nous aborderons les possibilités d'évaluation de la compétence morphologique et nous réfléchirons en atelier sur les supports de remédiation disponibles sur lesquels construire notre prise en charge en rééducation.



Moyens pédagogiques

- Apports théoriques, illustrés par un diaporama
- Ateliers, cas cliniques
- Livret de formation (impression du diaporama)



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : 2 journées de 7h30 soit 15h de formation



Dates : lundi 02 et mardi 03/12/2019



Horaires : 9h-12h30 / 14h-18h



Lieu : BORDEAUX (33)



Effectif maximal : 25 stagiaires



Tarif non DPC : 370.00€

Tarif DPC : 420.00€



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé

1^{ère} journée : Approche théorique



JOUR 1 : MATIN – 9h00/12h30

Morphologie – Fondements théoriques

- Définition et description
- Morphologie dérivationnelle et flexionnelle de genre
- Apport des modèles théoriques

Morphologie - Développement

- Aspects développementaux et traitement cérébral des compétences morphologiques
 - Morphologie et développement du langage oral
 - Morphologie et acquisition du langage écrit
- Compétences morphologiques et troubles neurodéveloppementaux



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/18h00

Conscience morphologique

- Définition, conscience morphologique implicite/explicite
- Relation conscience morphologique et apprentissage du langage écrit.

Impact de l'entraînement morphologique sur le langage écrit

Deuxième journée : Pratique clinique, Intervention orthophonique



JOUR 2 : MATIN – 9h00/12h30

Bilan : Evaluation de la conscience morphologique et des compétences méta-morphologiques

- Typologie des tâches
- Evaluation des traitements

Atelier 1 - Autour du bilan

Retour de l'atelier



JOUR 2 : APRES-MIDI – 14h00/18h00

Atelier 2 - Rééducation – Réflexion en groupe sur l'utilisation du matériel et la création d'une séquence de rééducation dans le projet thérapeutique.

Retour de l'atelier

Apport de la recherche dans l'intervention rééducative.

Discussion et synthèse



N°12-A : Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique : Action d'évaluation des pratiques professionnelles



Intervenante : Aurélie JOSSE, Orthophoniste

Acte fondateur de l'intervention orthophonique, le bilan concerne tous les types de pathologies rencontrées par les orthophonistes dans leur pratique.

L'action d'évaluation des pratiques propose d'accompagner les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique.

En référence à la méthodologie dite d'audit clinique ciblé, proposée par la HAS, cette action permet une démarche d'évaluation, puis d'amélioration des pratiques professionnelles. Des outils d'analyse permettront la présentation des résultats. L'organisation de l'action en 3 temps à quelques mois d'intervalle permet l'évolution du groupe tout au long de l'action.

Les participants seront amenés à adopter une posture réflexive permettant une réflexion et un échange sur leur pratique de manière critique et constructive, tout en se référant et en créant des liens avec les textes régissant la profession en matière de bilan : code de la santé publique, convention, nomenclature, référentiels activités et compétences.

Chaque participant travaillera d'une part, sur ses propres dossiers (sélection randomisée et anonymisée au regard du groupe) et réfléchira autour des résultats de l'ensemble du groupe. Il pourra ainsi se forger une habitude d'autoanalyse permanente de sa pratique.



Objectifs de la formation

Découvrir, utiliser et s'appropriier l'outil d'évaluation des pratiques professionnelles autour du thème du bilan orthophonique. L'action aura pour objectif d'amener les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique.



Moyens pédagogiques

- Apports théoriques par la méthode de l'exposé (Présentation power point)
- Utilisation d'outils d'analyse
- Groupe d'analyse des pratiques

- Suivi d'indicateurs
- Évaluation personnelle de sa pratique en regard de celle proposée de manière consensuelle
- Prise de conscience des éléments indispensables à mettre en œuvre
- Évaluation à distance des effets de la prise de conscience sur sa propre pratique et des adaptations apportées.



Public ciblé : Orthophonistes



Pré-requis : Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou titre admis en équivalence



Durée : Formation en 3 sessions : 1 journée complète et 2 ½ journées, soit 15h de formation. La présence à l'intégralité des sessions est obligatoire.



Dates :

- Temps 1 : vendredi 8 février 2019 (9h30-12h30 / 14h - 18h)
- Temps 2 : samedi 30 mars 2019 (9h-13h)
- Temps 3 : samedi 6 juillet 2019 (9h-13h)

A noter, les participants devront effectuer 3 bilans initiaux de patients entre le temps 2 et le temps 3



Lieu : AGEN (47)



Effectif maximal : 12 stagiaires



Tarif DPC : 420.00€

FORMATION UNIQUEMENT PROPOSEE EN FORMAT DPC



Un représentant de l'organisme de formation sera présent lors de la formation.

Une liste d'émargement sera signée à chaque demi-journée.

Un questionnaire de connaissances et un questionnaire de satisfaction en ligne devront être complétés à l'issue de la formation par tous les participants.



Modalités d'inscription : Inscription en ligne sur le site www.fno.fr

Nb : Pour les orthophonistes salarié-e-s, merci de nous contacter directement par mail : sroaform@gmail.com



Programme détaillé

TEMPS 1 : THEME : Présentation de l'outil, remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil



JOUR 1 : MATIN – 9h30/12h30

9h30-10h

Accueil des participants, tour de table

10h-11h30

Présentation de l'outil : (Diaporama, Remise de la pochette contenant : 1 dossier-type ; 3 référentiels annexes + grilles consignes de remplissage, glossaire ; Guide de l'utilisateur ; Liste des adresses de messagerie des stagiaires et du facilitateur)

11h30-11h45

Pause

11h45-12h30

Explications du guide de l'utilisateur



JOUR 1 : APRES-MIDI – 14h00/18h00

14h-16h

Présentation du matériel (Questionnaires, Documents....)

Mise en situation à l'aide du dossier fictif

Distribution et explication de la fiche de randomisation

Présentation du site permettant la saisie en ligne

16h-16h15

Pause

16h15-18h

Mise en situation avec un dossier-patient

Questions

Attribution du code d'accès au site

Rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions (renseigner les 3 types de questionnaire : bilan - Hygiène et sécurité – évaluation et organisation du cabinet).

TEMPS 2 : THEME : Suivi du déroulement du travail, analyse des résultats commune des résultats du groupe, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'une stratégie à expérimenter, précisions, explications avec exemples.



½ JOURNEE 2 : MATIN – 9h00/13h00

9h-9h30

Accueil des participants, recueil des premières impressions

Liste des questions sur l'analyse des dossiers et regroupement par questionnaires et par thèmes

9h30-11h00

Présentation et analyse des résultats collectifs

Etude des items à améliorer collectivement.

Présentation des axes prioritaires à travailler.

11h00-11h15

Pause

11h15-13h00

Elaboration des outils complémentaires (grilles d'analyse, procédures, attribution des recherches à effectuer en référence aux exemples fournis).

Questions

Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et procédures retenues.

TEMPS 3 : THEME : résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration, échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives



½ JOURNEE 3 : MATIN 9h-13h

9h-11h

Accueil des participants, Tour de table :

- Impressions,
- Commentaires,

Restitution des résultats du groupe, Analyse-comparaison des résultats T2/T1

11h-11h15

Pause

11h15-13h

Analyse

Evaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe

Evaluation par chaque participant de sa progression personnelle Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe.

En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final propre au groupe en fonction des résultats T2/T1



Foire Aux Questions

▪ Pourquoi dois-je répondre à des questionnaires ?

Selon les formations et votre mode d'inscription, vous allez être invité(e) à répondre à plusieurs questionnaires en ligne. Vous recevrez les liens par e-mail. Certains formateurs souhaitent proposer un questionnaire en amont afin de mieux cerner vos attentes et adapter leur contenu de formation. C'est aussi un moyen pour vous de vous préparer à la formation et d'en tirer le meilleur profit. A l'issue de la formation, deux questionnaires vous seront systématiquement proposés :

- Un questionnaire de satisfaction
- Un questionnaire de connaissances

Ils sont obligatoires, quel que soit votre mode d'inscription. Ce sont des obligations liées à la formation continue professionnelle. Nous ne pouvons pas délivrer d'attestations de participation si vous ne répondez pas. En cas de contrôle de notre organisme, nous devons pouvoir présenter les réponses de l'ensemble des stagiaires, même si bien entendu vos réponses ne font l'objet d'aucune notation. Nous ne pouvons envoyer le dossier de demande de règlement auprès du DPC que si tous les participants ont répondu. Si vous tardez trop, vous pénalisez donc les autres stagiaires, merci d'y penser...

▪ Comment faire pour m'inscrire en DPC ?

Pour les formations éligibles (cf mention dans le programme), il faut nous mentionner votre souhait de participer au titre du DPC au moment de votre inscription. Nous nous chargeons ensuite de votre inscription auprès de l'ANDPC. Vous recevez alors un mail de leur part vous demandant de valider votre inscription. Il est donc important de veiller à ce que vos coordonnées soient bien à jour sur votre compte en ligne ANDPC. **Vous ne pouvez vous inscrire qu'à un seul programme en DPC.**

▪ Comment bénéficier d'une prise en charge FIF-PL ?

Pour les formations éligibles, vous devez faire une demande en ligne auprès du FIF-PL, au plus tard dans les 10 jours qui suivent le début de la formation. Le programme envoyé en même temps que la convention tient lieu de devis. Vous devrez ensuite déposer votre attestation de participation numérisée sur votre espace en ligne.

- **Puis-je bénéficier du Crédit d'impôt formation ?**

Les orthophonistes exerçant en libéral et imposés sous le régime de la déclaration contrôlée (hors micro-BNC) peuvent bénéficier d'un "crédit d'impôt formation" égal à :

nombre d'heures de formation (dans la limite de 40h annuelles) x taux horaire du SMIC (au 31 décembre de l'année pour laquelle est calculé le crédit d'impôts).

Pour en bénéficier, vous devez calculer le montant du crédit d'impôt sur la déclaration spéciale (n°2079-FCE-SD) jointe à la déclaration annuelle 2035 puis reporter celui-ci dans la case « autres imputations » sur la déclaration 2035 ainsi que sur la déclaration de revenus n°2042 C, paragraphe 8, ligne WD.

NB : A l'heure où nous rédigeons ce livret, nous ne savons pas encore comment les crédits d'impôts seront calculés avec la nouvelle loi fiscale sur le prélèvement à la source.

- **Je ne reçois pas les documents par mail, comment faire ?**

Il arrive que certains de nos mails arrivent dans les spams. Nous vous invitons à vérifier régulièrement vos courriels indésirables, et d'ajouter notre adresse à votre liste verte (marquer nos mails comme ne faisant pas partie des courriels indésirables).

- **J'ai envoyé un mail pour poser une question, et je n'ai pas encore reçu de réponse, pourquoi ?**

Nous utilisons deux systèmes pour communiquer avec vous : une messagerie classique (gmail) et le portail de gestion de la FNO qui nous permet d'envoyer les conventions et les attestations. Il nous est impossible de recevoir un mail si vous répondez à un message envoyé par le portail de gestion (adresse en "no reply"). Pour toute correspondance, merci d'utiliser les adresses suivantes sroaform@gmail.com ou secretariat.sroaform@gmail.com.

Il arrive aussi bien sûr que nous prenions un peu de temps pour vous répondre, car nous recevons beaucoup de demandes par jour. Dans ce cas, n'hésitez pas à réitérer votre envoi ou à téléphoner (0680375308).

- **Pourquoi je ne reçois pas tout de suite mes attestations après la formation ?**

Comme expliqué plus haut, il est obligatoire de répondre à des questionnaires à l'issue de la formation. Nous ne pouvons pas délivrer les attestations avant que vous n'ayiez répondu. Nous ne pouvons matériellement pas vérifier qui a répondu à chaque instant, aussi il existe parfois un petit délai entre le moment où vous répondez et celui où nous vous envoyons vos attestations. Si jamais vous ne recevez rien, n'hésitez pas à nous solliciter !

- **Quand sera encaissé mon règlement ?**

Votre chèque sera encaissé dans les 3 semaines qui suivent la fin de la formation. Les chèques de caution DPC ne sont encaissés que si vous annulez tardivement votre participation ou que vous ne répondez pas aux questionnaires.

- **Puis-je régler en plusieurs fois ?**

Oui, c'est tout à fait possible, n'hésitez pas à nous contacter dans ce cas, nous conviendrons ensemble d'un échéancier.

- **Je dois annuler ma participation au dernier moment, pourquoi dois-je régler les frais de formation ?**

L'organisation d'une formation est très coûteuse. Nous devons régler de nombreuses dépenses en amont (réservation hôtelière, photocopies). Dans certains cas, nous avons une liste d'attente. Nous pouvons ainsi contacter des collègues susceptibles d'être intéressé-e-s, mais dans les faits il est très rare de pouvoir trouver quelqu'un de disponible au dernier moment. Il arrive également que la formation ne soit pas complète. Les annulations sont très fréquentes et mettent en péril l'équilibre budgétaire de notre structure. Nous avons donc décidé **d'encaisser la totalité frais d'inscription pour toute annulation intervenant moins d'un mois avant la date de la formation, quel qu'en soit le motif.**

- **Je trouve que les tarifs sont élevés, il y a-t-il une explication ?**

Les frais d'inscription nous servent à couvrir les dépenses directement liées à l'organisation des formations (rémunération et hébergement du formateur, frais de déplacements, réservation de salle, repas, photocopies...) mais aussi nos frais fixes (comptable, assurance, papeterie, indemnisation des responsables). Les frais hôteliers augmentent régulièrement. Nous faisons le choix de conserver un certain niveau de qualité lors de nos formations : nous essayons de choisir des lieux agréables, nous incluons le prix du déjeuner, nous fournissons un livret imprimé et relié. Tout cela a bien sûr un coût, qui impacte de fait nos tarifs.

- **Quand vais-je percevoir mon indemnité DPC ?**

Les délais sont assez variables. Une fois la formation terminée, et quand tous les participants ont répondu aux questionnaires de fin de formation, nous envoyons un dossier de demande de règlement à l'ANDPC, dossier qui est traité de manière générale dans un délai de 2 mois minimum.